

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015**

**2015 DDEEES 67** Subvention (20.000 euros) et convention avec l'association Fontaine O Livres (11e).

**Mme Laurence GOLDGRAB, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Fontaine O Livres domiciliée 5, passage Piver à Paris (11e) ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 18 juin 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence GOLDGRAB, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Fontaine O Livres sise 5, passage Piver à Paris (11e).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 20 000 euros est attribuée à l'association Fontaine O Livres (Dossier n° 2015-05099 n° SIMPA : 5521), dont le siège social est situé 5, passage Piver à Paris (11e).

Article 3 : La dépense correspondante de 20 000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2015, rubrique 90-3, chapitre 65, article 6574 (VF 55003).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**